



Ville de Clermont

AVIS PUBLIC

À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE CLERMONT :

EN CONFORMITÉ AVEC L'ARTICLE 28, ALINÉA 1.01 DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES DU QUÉBEC, LA VILLE DE CLERMONT PUBLIE L'AVIS CI-DESSOUS :

LA VILLE DE CLERMONT A VENDU LES BIENS SUIVANTS :

Description	Noms	Montant
Terrain Lot 6 565 454	Dave Dufour	12 781,75 \$
Terrain Lot 6 565 452	Éric Lapointe	12 781,25 \$
Terrain Lot 6 565 456	Pierre-Luc Poisson et Priscilla Tremblay	22 232,25 \$

DONNÉ À CLERMONT, CE 9^e jour du mois d'octobre 2025



France D'Amour
Directrice générale